

CPME : Bernard Vergier dans la promo 2024 de la Légion d'honneur





Le président de la CPME 84 figure avec un autre vauclusien dans la promotion 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur.

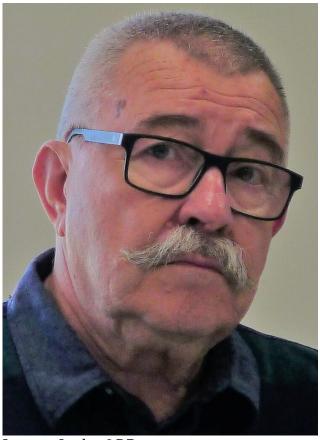
Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse figure parmi les 352 personnalités de la promotion 2024 de la Légion d'honneur (287 chevaliers, 45 officiers, 14 commandeurs, 4 grands officiers et 2 grand-croix). Le Vauclusien a été élevé au grade de Chevalier sur demande du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion pour ses 55 ans de services en tant que chef d'entreprise et vice-président de sa confédération régionale.

« Bernard Vergier a su faire de la CPME de Vaucluse l'une des plus dynamiques de France », expliquait il y a peu <u>Alain Gargani</u>, président de <u>la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une visite découverte</u> de l'entreprise avignonnaise <u>GSE</u>.

Destinée a récompenser les personnes pour leur « engagement au service de l'intérêt général», la légion d'honneur a été aussi attribuée à un autre Vauclusien : <u>Jacques Lorho</u>, ancien officier d'active et délégué régional d'une fédération d'anciens combattants de la Légion étrangère. Ce dernier a également été



élevé au grade de Chevalier à la demande de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur.



Jacques Lorho ©DR

En visite chez GSE, la CPME dévoile le salon 'Made in PME sud'



Ecrit par le 18 octobre 2025



En visite dans l'entreprise avignonnaise <u>GSE</u>, <u>Alain Gargani</u>, président de <u>la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> a annoncé la tenue du salon <u>Made in PME Sud</u>, le plus grand rassemblement de PME de la région qui se tiendra en avril à Marseille.

Ils étaient plus de 120 chefs d'entreprises à avoir répondu à l'invitation de la Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84) pour assister à la visite de l'entreprise avignonnaise GSE. Initialement, cette découverte devait être limitée à 70 personnes, mais devant le succès de cette matinée ce seuil a été largement revu à la hausse. Il faut dire que <u>le siège social</u> de ce spécialiste de l'immobilier d'entreprise située dans la zone d'activité de l'aéroport de la cité des papes, qui passé <u>le cap du milliard d'euros de chiffres affaires</u> cette année, a tout pour séduire avec ses nombreux espaces de détente (tennis, terrain de volley, de pétanque, salle de sieste, de fitness avec coach, vestiaires, douches, foyer, bar, restaurant avec un chef qui concocte des plats bons et bio...).

«C'est un vrai plaisir de découvrir une entreprise avec des valeurs humaines qui correspondent à celles de la CPME, se félicite <u>Alain Gargani</u>, président de <u>la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur</u>. Le monde a besoin d'entreprises qui donnent du sens à leurs salariés. »

« L'ADN de la CPME, c'est l'humain », confirme Bernard Vergier, le président de la CPME 84.



Ecrit par le 18 octobre 2025



Près de 120 adhérents de la CPME de Vaucluse ont participé à la visite de la société avignonnaise GSE.

5 000 dirigeants attendus pour une première régionale

En parallèle de la visite de GSE, Alain Gargani a annoncé la tenue de la première édition du salon 'Made in PME Sud'.

« Il s'agira du plus grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé », précise le président de la CPME Sud.

Près de 5 000 dirigeants sont attendus lors de cet événement regroupant 400 exposants, dont une quarantaine de Vaucluse, répartis sous la forme de village des territoires.

 \ll Le plus grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

« Ce nouveau rendez-vous phare est un concentré d'échanges, d'idées, de solutions et de contacts, au service de tous les entrepreneurs, sans distinction, poursuit Alain Gargani. Il réunit pour la première fois, les 18 et 19 avril prochains, tous les départements de la région dans un même lieu. Une mobilisation collective pour mettre en lumière la force et la puissance de l'économie régionale. »

L'événement sera aussi marqué par plusieurs temps forts dont une plénière en présence de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, des Finances.

« Après toutes les crises que nous avons traversé : Covid, Ukraine, flambée des prix de l'énergie, inflation, difficultés de recrutement, remboursement du PGE..., constate le président de la CPME Sud,



Ecrit par le 18 octobre 2025

c'est le moment pour l'économie régional de se réunir et faire du business ensemble. »

Salon Made in PME Sud. Jeudi 18 et vendredi 19 avril 2024. Palais des Événements. Parc Chanot. Marseille. https://www.madeinpmesud.com/

https://www.youtube.com/watch?v=8AHTtyOvOaQ

CPME : 4e édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs





La CPME-Sud vient de dévoiler le palmarès de sa 4^e édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après les différentes finales départementales, dont la cérémonie vauclusienne s'était déroulée début octobre au Château des Fines Roches, ils étaient donc 36 à concourir pour les différents prix régionaux (le courage, la créativité, la solidarité, la persévérance, l'écoresponsabilité et la bienveillance).

Une vauclusienne à l'honneur

Devant un parterre de plus de 800 invités réunis à la Friche la Belle de Mai à Marseille, la vauclusienne <u>Dominique Brogi</u> a notamment été à l'honneur en recevant le prix de la solidarité pour <u>Domie digital</u> et, plus particulièrement le dispositif <u>Mon Shérif</u> permettant de lutter contre les violences faites aux femmes.

« Les trophées régionaux des entrepreneurs positifs sont maintenant incontournables pour l'ensemble des acteurs économiques institutionnels de notre région, s'est félicité pour l'occasion Bernard Vergier, président de <u>la CPME 84</u>. Pour cette 4^e édition, le Vaucluse, s'est bien naturellement fortement mobilisé pour le rayonnement dé ses pépites et pour faire émerger dé nouveaux talents »



Dominique Brogi, au centre, a reçu le prix de la solidarité des mains de Bernard Vergier (à sa droite), président de la CPME de Vaucluse, et Alain Gargani, président de la CMPE Sud (à sa



gauche). © Thomas Diaz

Les autres lauréats

Outre le prix de la solidarité attribué à Monsherif, les lauréats de cette édition 2023 sont :

- Prix persévérance : Ecole internationale de Boulangerie (04 Noyers-sur-Jabron)
- Prix courage Cabaret de l'Etoile Bleue (13 Marseille)
- Prix créativité : IPEPPER (06 Mouans-Sartoux)
- Prix bienveillance : Sudériane Côte d'Azur (83 La Seyne-sur-Mer)
- Prix éco-responsabilité : Chalets Chabrand (05 Eygliers)

3 distinctions ont également été attribuées :

- Prix santé au travail a été décerné par le GIMS des Bouches-du-Rhône à La Crèche du Château et l'agence Randstad BTP.
- Prix du public décerné à Légendes Ozarm (05 Chabottes)
- Prix du jury : entreprise Ragni à Cagnes-sur-Mer (06)

« Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

Les Césars de l'économie!

« Les Trophées des Entrepreneurs positifs c'est un peu les Césars de l'économie, explique <u>Alain Gargani</u>, président de la CPME Sud. Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. Quand on est chef d'entreprise et que l'on traverse les périodes complexes comme celles d'aujourd'hui, s'accorder une bouffée de positivisme ça fait du bien! Parce que dans ces tempêtes économiques, il y a des chefs d'entreprises, des patrons de TPE ou de PME, qui tiennent bon, qui sont déterminés et pugnaces. Ces Trophées, c'est un hommage à toutes ces personnes-là. Car l'ADN de la CPME et de ses équipes est de placer l'humain au cœur des actions entrepreneuriales avec la certitude qu'une entreprise peut être humaine tout en étant performante. »

CPME 84, Tout savoir sur le Comité social et

Ecrit par le 18 octobre 2025

économique

La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse), propose un petit déjeuner-formation ayant pour thème Le Comité social et économique, de sa mise en place à ses missions essentielles avec les partenaires sociaux de l'entreprise.

«La fin de l'année marquera pour plusieurs d'entre vous la première mise en place ou le renouvellement du CSE (Comité Social et Economique). A l'approche de l'échéance, le déroulement des élections, les missions essentielles et les prérogatives des élus restent parfois des thèmes obscurs ou source d'incertitude.»

Ce petit-déjeuner de formation sera l'occasion d'aborder le CSE

Comment organiser les élections ? Quel est le rôle de l'institution représentative du personnel ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont les moyens dont elle dispose ? Et quelles sont les obligations de l'employeur ?

Ce rendez-vous est organisé conjointement

avec la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et le cabinet Synapse Avocats. L'animation de la formation se fera avec maîtres Magali Léon et Vincent Vinot, avocats en droit du travail et Eric Pollazzon, directeur départemental adjoint de la <u>DDETS 84</u>.

Les infos pratiques

Les formations de la <u>CPME 84</u>. Mercredi 25 Octobre 2023, de 8h30 à 10h30. Inscription obligatoire <u>ici</u>. Ibis Styles Avignon Sud, 2968 Avenue de l'Amandier à Avignon. Parking gratuit sur site / co-voiturage possible. 04 90 14 90 90.

Mireille Hurlin

Formation juridique : les obligations du chef d'entreprise vis-à-vis des travailleurs qui ne sont pas ses salariés







La confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (<u>CPME84</u>) et le cabinet <u>Barthélémy Avocats</u> proposent une formation juridique sur les obligations du chef d'entreprise vis-à-vis des travailleurs qui ne sont pas ses salariés, ce mardi 25 avril.

Si la réglementation en matière de santé et de sécurité a vocation à s'appliquer aux salariés de l'entreprise, d'autres catégories de travailleurs évoluent aussi dans l'environnement de travail. Afin de mieux déterminer les obligations à l'égard de chacune de ces catégories, il importe de revenir sur ce qu'est un salarié, un stagiaire, un salarié mis à disposition quelle que soit l'entreprise « employeur » ou un travailleur temporaire.

Ainsi la <u>confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse</u>, l'organisation au service des TPE-PME, commerçants et indépendants dans le département et le cabinet spécialisé en droit social, <u>Barthélémy Avocats</u>, s'associent pour proposer une formation juridique, animée par Maître <u>Hélène Quilichini</u>, sur les obligations du chef d'entreprise vis-à-vis des travailleurs qui ne sont pas ses salariés.

Cette formation aura lieu ce mardi 25 avril, de 8h30 à 12h30, au siège de la CPME84, 4-6 avenue de la Reine Jeanne, à Avignon.

Inscription obligatoire sur <u>contact@cpme84.org</u> ou au 04 90 14 90 90.

J.R.



Coût de l'énergie : le cri d'alarme de la CPME de Vaucluse



Alors que Bruno Lemaire, le ministre de l'économie, vient de promettre que 600 000 TPE (Très petites entreprises) allaient bénéficier d'un tarif de 280€/MWh en moyenne sur l'année afin de limiter les effets des prix excessifs de l'énergie, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse estime qu'il est urgent d'apporter une solution pérenne à l'échelle européenne afin de faire face à cette nouvelle crise qui pourrait impacter sévèrement l'activité économique. Il rappelle également que sa confédération est à la disposition des entrepreneurs locaux afin de les épauler durant cette période pleine d'incertitudes.

Ecrit par le 18 octobre 2025

« Il y a eu d'abords les grèves, puis les gilets jaunes, ensuite le Covid, après la guerre en Ukraine, avec l'explosion du coût des matières premières, les hausses de carburants et maintenant le prix excessif de l'énergie... La coupe est pleine », prévient Bernard Vergier, président de <u>la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse</u>.

« Nous avons l'exemple d'un adhérent restaurateur avec 5 salariés dont la facture d'électricité vient de passer de 1 000€ à 12 000€ par mois ! Même en changeant de fournisseur, sa facture mensuelle va passer à 6 000€. C'est une hausse qui représente un salaire chargé. C'est-à-dire qu'au final, ces augmentations de l'énergie risquent d'avoir pour conséquence de supprimer des emplois », poursuit Bernard Vergier.

Des remontées catastrophiques du terrain alors que toutes les factures ne sont pas arrivées

« Nous avons des remontées catastrophiques de la part de nos adhérents, s'alarme le président de la confédération vauclusienne qui comptera bientôt près d'un millier d'adhérents dans le département. Et là ce n'est que le début, car les factures ne sont pas encore arrivées chez tout le monde. Nous ce que l'on veut c'est que les pouvoirs publics anticipent cette situation et qu'ils la gèrent sinon nous allons audevant de très graves déconvenues. Il faut arrêter cette hémorragie au niveau européen car c'est le 'petit' qui va encore souffrir alors que c'est lui qui fait tourner l'économie et créé des emplois. On va droit dans le mur ! C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever car si en ce moment on reçoit les factures, dans trois mois il y aura combien d'entreprises et d'emplois en moins ? D'ailleurs, depuis quelques mois déjà on observe un frémissement du nombre de procédures collectives au tribunal de commerce. Ce n'est pas encore inquiétant, mais il va falloir être très vigilant sur le 1^{er} semestre 2023. »

« C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever ! »

Bernard Vergier

Alors que l'augmentation du coût des matières premières a particulièrement impacté les secteurs du BTP et de l'agroalimentaire, les entrepreneurs Vauclusiens, à l'image du reste du pays, doivent aussi faire face à des très grosses difficultés à recruter.

- « Tous les métiers énergivores vont être en première ligne et il n'y a pas que les boulangers dont on parle beaucoup en ce moment pour illustrer ce phénomène, insiste le président de la CPME 84. Il y a l'industrie agroalimentaire, comme on vient de le voir avec l'usine Raynal et Roquelaure de Camaret qui a arrêté temporairement sa production à cause des prix de l'énergie, la restauration, les lieux accueillants du publics avec des espaces à chauffer... Ceux qui n'ont pas réussi à rembourser le PGE comment vont-ils faire face aux hausses des factures de l'énergie de plusieurs milliers d'euros. »
- « Il y aussi des entreprises qui nous disent qu'il y a du travail mais qu'elles refusent de répondre à des marchés publics, lancer des projets de développement ou prendre des contrats à l'export faute de maind'œuvre, ou en raison du coût des matières premières et maintenant de l'énergie. Il faut trouver des solutions : c'est une urgence vitale pour l'économie de notre pays. »

Ecrit par le 18 octobre 2025

Le feu de paille des aides

« Bien sûr il y a des aides, mais elles ne sont largement pas suffisantes pour couvrir l'explosion des factures, complète le président Vergier. Mais de toute façon on ne cherche pas d'aides, on ne veut pas d'aides. Il faut arrêter avec ces aides. Les aides c'est un feu de paille, on veut juste travailler convenablement et être rémunéré en conséquence. On veut une inflation raisonnable et un coût de l'énergie raisonnable. Il n'est pas normal que l'on soit pris en otage comme cela. »

Le risque de découragement des chefs d'entreprise

« Il y a des artisans qui ne gagnent pas 2 000€ par mois alors pour payer 8 000€ de plus d'électricité... Pour les toutes petites entreprises, le risque est aussi que les chefs d'entreprises baissent les bras devant toutes ces difficultés qui s'accumulent. A bout d'un moment, il ferme en se disant qu'il y aura bien une caisse qui le récupérera et qu'il ne sera pas plus malheureux que certain. C'est tout! A quoi cela sert qu'il s'embête avec des soucis avec son propriétaire, l'Urssaf, l'inspection du travail... On en prend des coups sur la tête quand on est chef d'entreprise. Il faut arrêter à un moment. »

$\mbox{\ensuremath{\mbox{\textbf{\tiny W}}}}$ Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour les entrepreneurs vauclusiens. $\mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny W}}}$

C'est pour cela que la CPME entend poursuivre son action d'appui aux entreprises vauclusiennes.

« Je ne suis pas là pour moi, je suis là pour les chefs d'entreprises et ceux qui ont besoin de tous les services que la CPME peut apporter aux entrepreneurs mais aussi aux pouvoirs publics et aux services administratifs, insiste celui qui rappelle qui intervient bénévolement.

Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour eux car en ce moment il y a un très gros souci qui risque de foutre le pays en l'air. »

Une des CPME les plus dynamiques de France

« Nos adhérents sont accompagnés au quotidien et sont 'privilégiés' par rapport à ceux qui sont dans la nature et livrés à eux-mêmes. Nous proposons plus d'un rendez-vous par semaine ainsi que des visites mensuelles d'entreprises qui sont un vrai succès. Nous proposons un service personnalisé et confidentielle à l'année à tous nos adhérents. Nous disposons de trois permanents et nous allons encore recruter pour augmenter notre offre de services. C'est certainement pour cela que nous sommes l'un des départements les plus dynamiques parmi les CPME de France. »



Ecrit par le 18 octobre 2025



Julie Mous, assistante commerciale en charge du pôle femmes de la CPME 84, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse, et <u>Olivier Pieri</u>, secrétaire général.

(Vidéo) Atelier Pôle femmes CPME 84, Environnement de l'entreprise et profitabilité



Ecrit par le 18 octobre 2025



Le Pôle femmes CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse) propose un atelier sur 'Revisiter l'environnement de son entreprise et retrouver de la profitabilité'. Le thème sera animé par Catherine Chiabodo, thérapeute économique, fondatrice de <u>A2CDE</u> en 2015. Business Angel et enseignante à l'Université d'Avignon.

Les infos pratiques

Mardi 10 janvier de 11h30 à 14h. Crédit Agricole Alpes Provence. Avignon-Amandier. 168, avenue Pierre Sémard à Avignon. Parking gratuit sur place. Inscription ferme et définitive sur j.mous@cpme84.org. contact@cpme84.org et www.cpme84.com 04 90 14 90 90



Ecrit par le 18 octobre 2025



Catherine Chiabodo

Dans le détail

Dans un environnement économique devenu imprévisible, il s'agit de bien identifier les risques qui vont influer sur la profitabilité de l'entreprise pour prendre des décisions adaptées. L'analyse Pestel dessine une cartographie des paramètres de l'environnement qui impactent l'entreprise en donnant une vision 'macro'. En dessinant une vision globale, cet outil permet de prendre de la hauteur par rapport à l'activité quotidienne et anticiper les tendances à venir.

En savoir plus

Le Pôle Femmes de la CPME 84 a vocation à faciliter l'échange d'expérience entre cheffes d'entreprises, dirigeantes et encadrantes, créer du lien, favoriser le développement et traiter des sujets dédiés à l'entrepreneuriat au féminin. Un atelier est organisé tous les deuxièmes mardis du mois entre 11h30 et 14h.

MH



CPME84, gagner en visibilité pour redynamiser son activité ? C'est pitch party

Chefs d'entreprise, vous avez besoin de redynamiser votre activité? La CPME84 (Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse) organise une rencontre digitale pour vous soutenir et vous donner une meilleure visibilité. Vous aurez 1min 30 pour vous présenter et parler de votre entreprise en visioconférence.

Les infos pratiques

Pitch party. Mercredi 23 novembre de 9h à 10h30. Nombre de places limité aux 50 premières inscriptions. Le lien pour participer à la pitch party sera transmis après confirmation par retour de mail. Inscription ferme et définitive. 04 90 14 90 90.

contact@cpme84.org et www.cpme84.com
MH

CPME84 : 'le télétravail en tant que promoteur d'un nouveau dialogue social'



Ecrit par le 18 octobre 2025



Jeudi 6 octobre, un colloque sur le thème 'le télétravail en tant que promoteur d'un nouveau dialogue social' est organisé par l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation collective.

L'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation collective, dans lequel participe activement la confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (cpme84), organise un colloque, jeudi 6 octobre, sur le thème : 'le télétravail en tant que promoteur d'un nouveau dialogue social'.

Ce colloque comprendra trois parties : l'aspect juridique, l'aspect médical et un retour d'expérience.

Informations pratiques

Colloque organisé le jeudi 6 octobre, à 17h30 - Salle Folard, 709 rue de Folard, Morières-Lès-Avignon - inscription ferme et définitive sur <u>contact@cpme84.org</u> - contact au 04 90 14 90 90.



Ecrit par le 18 octobre 2025



INVITATION

L'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation collective vous convie au colloque :

LE TÉLÉTRAVAIL EN TANT QUE PROMOTEUR D'UN NOUVEAU DIALOGUE SOCIAL

> JEUDI 6 2022 OCT 6 17h30

- Aspects juridiques
- Aspects médicaux
- Retour d'expérience

SALLE FOLARD

709 rue de Folard 84 310 Morières-Lès-Avignon S'INFORMER DES RÈGLES DU DIALOGUE SOCIAL





Inscription préalable obligatoire sur contact@cpme84.org © DR cpme84